

Février 2014

F

| | | | | | | |
|---|--------------------------------------|--------------|---|---|---|---|
|  | منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة | 联合国 粮食及 农业组织 | Food and Agriculture Organization of the United Nations | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций | Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura |
|---|--------------------------------------|--------------|---|---|---|---|

Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

Trente-deuxième session

Oulan-Bator (Mongolie), 10-14 mars 2014

Point 14 de l'ordre du jour

Activités prioritaires de la FAO dans la région

Table des matières

| | Pages |
|---|-------|
| I. Introduction | 2 |
| II. SUIVI DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE 2012: RÉALISATIONS | 3 |
| III. Tendances et nouveaux enjeux dans la région: priorités régionales pour le moyen terme | 5 |
| IV. Domaines d'action prioritaires dans la région pour 2014-2015 et au-delà | 8 |
| V. Orientations demandées à la Conférence régionale | 10 |
| Annexe 1: Cadre de résultats de la FAO – Principales composantes du Cadre stratégique révisé 2010-2019 et du Plan à moyen terme 2014/2017 | 12 |
| Annexe 2: Réalisations de la FAO dans la région Asie-Pacifique durant la période 2012-2013 | 14 |
| Annexe 3: Proposition de budget par objectif stratégique/fonctionnel et par région, 2014-2015 | 19 |

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mj704f

I. Introduction

1. La trente-huitième session de la Conférence de la FAO qui s'est tenue en juin 2013 a approuvé le Cadre stratégique révisé 2010-2019 ainsi que le Plan à moyen terme 2014-2017 et le Programme de travail et budget (PMT/PTB) 2014-2015 du Directeur général¹. Ce Cadre stratégique comprend la vision de la FAO, les objectifs mondiaux révisés, les cinq nouveaux objectifs stratégiques, ainsi qu'un sixième objectif sur la qualité, les connaissances et les services techniques et les thèmes transversaux que sont la parité hommes-femmes et la gouvernance (voir l'annexe 1 pour les principaux éléments du Cadre de résultats de la FAO). Le PMT/PTB définit le Cadre de résultats en termes de résultats, de produits et d'indicateurs de réalisation mesurables. La Conférence de la FAO a insisté sur le fait que les cinq objectifs stratégiques représentaient les domaines de travail sur lesquels la FAO allait concentrer ses efforts pour apporter son appui aux États Membres, et s'est félicitée de leur nature transversale, qui allait permettre à l'Organisation de mieux travailler de manière multidisciplinaire et intégrée².

2. Les domaines d'action prioritaires de la FAO en Asie et dans le Pacifique ont été établis compte tenu de trois volets stratégiques majeurs:

- 1) Le Cadre stratégique révisé et le nouveau Plan à moyen terme de la FAO, qui contiennent les éléments essentiels du Cadre de résultats de l'Organisation pour mettre en place une réponse dans les domaines d'action prioritaires dans la région.
- 2) Les priorités régionales de la FAO en Asie et dans le Pacifique telles qu'elles sont présentées dans le Cadre de priorités régionales adopté lors de la trentième et unième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique, qui met en avant les besoins spécifiques de la région dans le cadre des objectifs stratégiques de la FAO.
- 3) Les Cadres de programmation par pays de la FAO, qui contribuent à définir les priorités régionales et constituent un volet essentiel et dynamique du mécanisme d'exécution de l'Organisation.

3. En 2013, l'Organisation a mis en œuvre une série de six Initiatives régionales (dont une dans la région Asie et Pacifique) en tant que mécanismes d'exécution destinés à cibler davantage ses activités et en renforcer les incidences, en particulier au niveau des pays. Tenant compte de l'expérience pilote, d'autres Initiatives régionales ont été mises en place dans l'objectif d'obtenir des résultats en 2014-2015. Elles doivent répondre aux principaux problèmes prioritaires de la région et des pays par la fourniture de biens et de services, aux niveaux régional et national, qui contribuent à la réalisation des produits prévus dans le PMT/PTB.

4. Le Cadre de résultats de la FAO est fondé sur un nouveau cadre de suivi et d'évaluation de l'Organisation doté d'un ensemble distinct d'indicateurs pour trois niveaux de résultats interdépendants – les objectifs stratégiques, les résultantes de l'Organisation et les produits³. Ce cadre de suivi et d'évaluation renforcera l'établissement des rapports institutionnels à partir de l'exercice 2014-2015. Même si ce nouveau cadre de suivi et d'évaluation ne peut être directement appliqué dans l'examen des réalisations du présent exercice 2012-2013 dans ce document (voir la section II), il aidera à déterminer les priorités de la région pour 2014-2015 et au-delà.

5. Le rapport s'articule en trois parties:

- La section II souligne la façon dont les priorités et les points exigeant un suivi issus de la précédente Conférence régionale ont été abordés, portant à l'attention des Membres les principales réalisations et les éléments nécessitant un examen plus poussé. Elle tire également

¹ C 2013/7 et 2013/3.

² C 2013/REP, paragraphe 96.

³ CL 148/3, Ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2014-2015, paragraphes 40-70, et Annexe 5 Rev.1: Cadre de résultats.

les enseignements de la mise en œuvre des Initiatives régionales en 2013 et montre comment ces dernières influent sur les méthodes de travail.

- La section III analyse les principaux faits récents et les questions émergentes ainsi que les priorités nationales qui sont présentées dans les cadres de programmation par pays qui ont une influence sur les activités de la FAO dans la région.
- La section IV présente les points sur lesquels la FAO a prévu de se concentrer dans la région en 2014-2015 (et les perspectives pour la période 2016-2017) et leur situation dans le Cadre de résultats de la FAO.

II. SUIVI DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE 2012: RÉALISATIONS

6. Les principales réalisations de la FAO dans la région en 2012-2013 sont résumées à l'Annexe 2. Elles sont liées aux activités menées pour traiter les cinq priorités⁴, mettre en place les cadres de programmation par pays (CPP) dans tous les pays de la région et exécuter le programme de terrain de la FAO, dont le budget s'élève approximativement à 319 millions d'USD.

7. Les principales recommandations de la trente et unième Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique ont été mises en œuvre⁵, notamment: la formulation d'une stratégie régionale sur le riz; la réalisation d'études sur le développement du secteur de la noix de coco et l'organisation d'une consultation à haut niveau; le contrôle et la prévention des maladies animales transfrontières, ainsi que d'autres priorités et besoins émergents dans la région. Elles sont résumées ci-dessous.

Initiative régionale sur le riz dans la région Asie et Pacifique

8. En 2013, la région Asie et Pacifique a commencé à mettre en œuvre l'Initiative régionale sur le riz (IRR) qui vise à développer les systèmes de production fondés sur la riziculture en Asie tout en formulant des stratégies régionales sur le riz en Asie et dans le Pacifique. La phase I de l'initiative, qui était un projet pilote, répondait essentiellement aux besoins nationaux liés à l'intensification durable de la production des biens et services des écosystèmes rizicoles dans un cadre intégré et multidisciplinaire. S'appuyant sur les enseignements tirés de la phase I, les trois pays pilotes impliqués (l'Indonésie, la République démocratique populaire lao et les Philippines) ont demandé à intégrer plus largement le projet dans les politiques nationales durant l'exercice 2014-2015. Le projet est étroitement lié à la stratégie régionale sur le riz et a donné lieu à un travail d'équipe très actif et à des synergies entre les unités de la FAO. Pour l'essentiel, le travail a été effectué en collaboration avec des institutions nationales et internationales, et des organisations non gouvernementales (ONG), qui se sont engagées à le poursuivre. Parallèlement, la stratégie régionale sur le riz a été formulée et parachevée grâce à la participation de grands partenaires internationaux tels que l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, l'Institut international de recherche sur le riz, l'Institut international de gestion de l'eau, la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, le Fonds international pour le développement agricole et de représentants d'une organisation de la société civile et d'une association de producteurs, dans le cadre d'une consultation étroite avec les États membres et les organisations de la société civile.

Développement du secteur de la noix de coco dans la région

9. La FAO, en collaboration avec la Communauté de la noix de coco pour l'Asie et le Pacifique a réalisé plusieurs études par pays afin d'évaluer les contraintes et les nouveaux besoins du secteur dans la région. Une consultation d'experts à haut niveau sur le développement du secteur de la noix de coco en Asie et dans le Pacifique s'est tenue en 2013 et a permis d'élaborer une stratégie régionale pour développer ce secteur dans la région en s'appuyant sur les études de terrain présentées et les débats qui ont eu lieu lors de cette consultation.

⁴ <http://www.fao.org/docrep/meeting/019/k8736e.pdf>

⁵ http://www.fao.org/fileadmin/templates/rap/files/meetings/Report_on_Implementation_of_the_31st_APRC_Recommendations.pdf

10. Les enseignements tirés du pilote de l'Initiative régionale sur le riz et du développement du secteur de la noix de coco en 2013, ainsi que l'expérience acquise dans ces domaines, notamment la mise en œuvre de l'intensification agricole durable dans le cadre de l'Objectif stratégique 2, seront intégrés dans la nouvelle Initiative régionale «Défi Faim zéro» en Asie et dans le Pacifique durant 2014-2015.

Contrôle et prévention des maladies animales transfrontières dans la région

11. La FAO a renforcé les capacités nationales et régionales et appliqué des approches innovantes pour contrôler et prévenir la grippe aviaire hautement pathogène et d'autres maladies infectieuses émergentes et réémergentes touchant les animaux et les humains. En 2012 et 2013, le Centre d'urgence de la FAO pour la lutte contre les maladies animales transfrontières (ECTAD) a permis d'accomplir des progrès significatifs dans le renforcement de la collaboration avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) pour lutter contre la grippe aviaire et les maladies infectieuses émergentes et réémergentes. En outre, un mécanisme de coordination régionale de lutte contre ces maladies a été approuvé au niveau ministériel dans le cadre d'une consultation à haut niveau avec l'ANASE. L'ECTAD a élargi son mandat à d'autres maladies que la grippe aviaire hautement pathogène et a adopté une approche plus intégrée et multidisciplinaire afin d'élaborer, avec le concours de l'OIE et de l'OMS, des stratégies et des plans d'action liés à l'initiative mondiale «Une seule santé» aux niveaux national et régional afin de contribuer à la lutte contre des maladies spécifiques (par exemple, la rage, la fièvre aphthéeuse et la grippe aviaire hautement pathogène H7N9). L'ECTAD est devenue une plateforme importante qui participe à la prévention et au contrôle des maladies infectieuses existantes et émergentes qui ont un fort impact sur les animaux et les humains, dans un contexte où le secteur de l'élevage connaît des mutations rapides dans la région.

Défi Faim zéro

12. En juin 2012, le Secrétaire général de l'ONU a lancé, au niveau mondial, l'initiative «Défi Faim zéro» à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) dans le but d'éradiquer la faim. Pour donner suite à l'initiative mondiale, et sous la direction de la FAO, de la CESAP et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le «Défi Faim zéro» en Asie et dans le Pacifique a été lancé par le Secrétaire général adjoint de l'ONU à l'occasion de la soixante-neuvième session de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), qui s'est déroulée le 29 avril 2013, avec la participation des premiers ministres et des hauts responsables des États membres. Ensuite, en vue d'aider les États membres à élaborer un plan d'action au niveau national, la FAO a coordonné une action menée conjointement par des organisations du système des Nations Unies pour formuler un cadre directeur régional pour le Défi Faim zéro. Ce cadre directeur a été officiellement lancé lors de la réunion ministérielle de la CESAP en décembre 2013, et le premier ministre du Timor-Leste s'est engagé à cette occasion à traduire l'initiative mondiale en plan d'action national. Le plan national Défi Faim zéro a donc été lancé le 9 janvier 2014 au Timor-Leste, avec le soutien de la FAO et en présence de Son Altesse royale la Princesse Maha Chakri Sirindhorn et de la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU au Timor-Leste, Mme Noeleen Heyzer.

Cadres de programmation par pays dans tous les pays de la région

13. Des cadres de programmation par pays (CPP) ont été formulés dans tous les pays de la région, qui ont pu ainsi définir leurs propres priorités concernant l'assistance technique de la FAO et les domaines de coopération. Une analyse des CPP montre que les priorités définies pour chaque pays de la région présentent de nombreux points communs (voir l'Annexe 2). De nombreux pays ont concentré leurs priorités sur la conservation et la gestion des ressources naturelles, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, la gestion des risques de catastrophe, le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la réduction de la pauvreté et l'amélioration des moyens d'existence, la création de chaînes de valeur et le développement du secteur agroalimentaire (qui inclut la réduction des pertes après récolte et la commercialisation), la recherche agronomique, la vulgarisation, l'accroissement de la productivité et l'élaboration de cadres réglementaires et institutionnels. La parité hommes-femmes fait partie des priorités de la plupart des pays en tant que thème transversal, ainsi que le renforcement des capacités. L'analyse et la mise en comparaison des

résultats montrent qu'ils correspondent assez bien aux cinq priorités régionales et aux nouveaux objectifs stratégiques de la FAO (voir le tableau à l'Annexe 2). Ces résultats indiquent que les CPP sont alignés sur le Cadre stratégique révisé et le Plan à moyen terme de la FAO et sur les priorités régionales.

Exécution du Programme de terrain de la FAO dans la région

14. L'exécution du programme de terrain de la FAO en Asie et dans le Pacifique a augmenté très rapidement dans le passé puisque le niveau annuel d'exécution a triplé au cours des dix dernières années (voir l'Annexe 2). Un record historique a été atteint en 2010 avec un niveau d'exécution de 260 millions d'USD, qui s'explique en grande partie par l'exécution des projets du programme de la Facilité alimentaire financé par l'Union européenne, qui ont appuyé les interventions menées par la FAO après la crise provoquée par la flambée des prix des denrées alimentaires en 2007-2008. Le niveau d'exécution a naturellement baissé lorsque ces projets ont été achevés. La proportion de l'exécution annuelle des projets d'urgence, qui était auparavant supérieure à celle des projets à long terme, s'est inversée depuis 2012-2013, puisque 60 pour cent du niveau d'exécution provient désormais de ces derniers. Le niveau d'exécution des projets en 2012-2013 était assez élevé et suivait une courbe ascendante par rapport à la période qui précédait la crise due à la forte augmentation des prix des denrées alimentaires. L'exécution du programme de terrain dans la région s'est élevée au total à environ 160 millions d'USD en 2013 et à près de 319 millions d'USD durant l'exercice 2012-2013. Au total, 358 projets étaient opérationnels à la fin de décembre 2013. Près de 8 pour cent de l'exécution totale provenait des projets du PCT et 92 pour cent des projets financés par des donateurs.

III. Tendances et nouveaux enjeux dans la région: priorités régionales pour le moyen terme

15. La région Asie et Pacifique a enregistré les taux de croissance les plus élevés de la planète dans un passé récent, mais elle continue néanmoins d'abriter 62 pour cent des personnes souffrant de sous-alimentation dans le monde. Elle est également confrontée aux problèmes graves que sont l'urbanisation galopante, l'augmentation rapide de la population et la modification des modes de consommation alimentaire, l'écart grandissant entre les revenus et les inégalités sociales, l'arrêt de l'extension des terres arables, la pénurie accrue des ressources en eau, l'impact négatif du développement des bioénergies sur la sécurité alimentaire, l'instabilité des prix des produits alimentaires et du pétrole brut, le changement climatique et l'incidence des catastrophes naturelles. D'après les estimations révisées les plus récentes publiées par la FAO, le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Fonds international de développement agricole (FIDA), la proportion de personnes sous-alimentées dans cette région a reculé, passant de 24,1 pour cent à partir de 1990-1992 à 13,5 pour cent à partir de 2011-2013, ce qui permettrait de réaliser l'OMD 1 consacré à la faim, qui est de 12 pour cent d'ici 2015, si des actions et des efforts appropriés et concertés sont menés. Cependant, même si cet objectif est réalisé, les problèmes continueront quand même d'exister pour les 12 pour cent restants de la population totale, qui représentent les personnes les plus défavorisées de la société. Si l'on n'éradique pas la faim en aidant les personnes les plus vulnérables, il ne sera pas possible de parvenir à un développement durable ou à une société juste et équitable, et la paix mondiale, la stabilité et la sécurité seront menacées. En fait, le premier objectif de la FAO a changé: il est désormais d'éradiquer la faim, c'est-à-dire d'assurer le droit à une nourriture pour tous, qui est au cœur de l'initiative «Faim zéro».

16. Les cinq priorités régionales approuvées par la trente et unième Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique continuent d'être en phase avec les tendances et les nouveaux enjeux de la région. Elles correspondent bien aux cinq nouveaux objectifs stratégiques de la FAO tels qu'ils sont présentés ci-dessous:

Objectif stratégique 1: Contribuer à l'éradication de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

17. La priorité régionale correspondante est de «renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle» (priorité A). Le cadre directeur pour la mise en œuvre de l'initiative «Défi Faim zéro» en Asie et dans le Pacifique a été élaboré par le Groupe de travail thématique régional des Nations Unies sur la pauvreté et la faim en Asie et dans le Pacifique, qui était présidé par la FAO et coprésidé par la CESAP et le PNUD. Il est censé aider les gouvernements à formuler un plan d'action national et à mettre en œuvre l'initiative «Défi Faim zéro» dans les pays, avec l'appui des organisations du système des Nations Unies et d'autres parties prenantes. Dans un premier temps, un certain nombre de pays pilotes sélectionnés recevront une aide pour formuler un plan d'action national et mettre en œuvre l'initiative en question, avec l'appui de la FAO et de l'équipe des Nations Unies. Le travail consistera également à promouvoir des ressources alimentaires autochtones sous-utilisées. Certes, l'état nutritionnel des populations de la région s'est amélioré, mais des efforts ciblés sont néanmoins nécessaires pour relever les défis posés par le taux élevé de sous-alimentation en Asie du Sud et le taux élevé de retard de croissance dans plusieurs pays asiatiques, qui dépasse 40 pour cent, et résoudre les problèmes permanents dus aux carences en micronutriments et au nombre croissant de personnes souffrant d'excès pondéral ou d'obésité, y compris dans les États insulaires du Pacifique. Il s'agit là des grands enjeux pour la région. Les perspectives futures et les nouveaux problèmes liés à ce domaine sont présentés au point 8 de l'ordre du jour de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique.

Objectif stratégique 2: Intensifier et améliorer de manière durable l'apport de biens et de services issus de l'agriculture, de la foresterie et des pêches.

18. Les priorités régionales correspondantes sont les suivantes: promouvoir la production agricole et le développement rural (priorité B), promouvoir la gestion et l'utilisation équitables, productives et durables des ressources naturelles (priorité C) et faire face aux impacts du changement climatique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle (priorité E). En Asie et dans le Pacifique, environ 80 pour cent des agriculteurs sont des petits exploitants qui produisent près de 90 pour cent de la production alimentaire totale de la région. Celle-ci est donc très dépendante de la technologie et des compétences de ces petits exploitants. Il est donc crucial de les aider à accroître leur production et leur productivité agricoles par les mesures suivantes: élaborer des politiques agricoles favorables aux pauvres, améliorer la gouvernance, renforcer les associations d'agriculteurs et les compétences des femmes en matière agricole, mettre en place des pratiques agricoles optimales et des chaînes de valeur, faciliter l'accès des agriculteurs aux marchés, renforcer la recherche agronomique ainsi que les activités de vulgarisation et de communication, utiliser une approche fondée sur les principes du "produire plus avec moins" et de l'intensification agricole durable, accroître la capacité d'adaptation des agriculteurs aux effets du changement climatique, encourager la mise en œuvre régionale du Système du patrimoine agricole d'importance mondiale et du concept d'indication géographique, etc. Il est également indispensable de promouvoir la gestion durable des ressources naturelles ainsi que la gestion intégrée des écosystèmes pour que la production agricole durable poursuive son développement et que la productivité agricole continue de croître. Il faut enfin adopter un modèle de développement économique «bleu» et «vert», dont la mise en œuvre sera prioritaire.

19. *Objectif stratégique 3: Réduire la pauvreté rurale.* La priorité régionale correspondante est d'encourager la production agricole et le développement rural (priorité B). Des progrès significatifs ont été accomplis dans la réduction de la pauvreté dans la région, mais les analyses statistiques indiquent que la plupart des pauvres de la planète vivent encore dans la région Asie et Pacifique. Il s'agit groupes de personnes défavorisées qui ne profitent pas des avantages de la croissance économique et qui sont le plus touchées par l'instabilité des prix des denrées alimentaires. Ces personnes ont besoin d'une aide ciblée qui peut leur être apportée par une protection sociale et des filets de sécurité tels que les bons de caisse et les programmes d'assurance agricole. Dans les zones rurales, les pauvres sont des agriculteurs, des travailleurs sans terres ou qui ont des parcelles si minuscules que l'agriculture traditionnelle ne leur permet pas de produire des revenus suffisants pour sortir de la pauvreté. Les stratégies destinées à ce groupe cible devront être variées et créatives, et prévoir: divers filets de sécurité et mesures de protection sociale, la mise en œuvre de l'Année internationale de l'agriculture familiale aux niveaux national et régional, un appui à la mise en œuvre dans les pays des Directives

volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers, la création d'un emploi rural extra-agricole ou non-agricole et d'activités génératrices de revenus liés à l'agriculture grâce à la mise en place d'associations d'agriculteurs, d'écoles pratiques d'agriculture, de formations aux compétences pratiques et de chaînes de valeurs ouvertes à tous, l'accent étant mis sur les femmes, car même les plus pauvres peuvent jouer un rôle productif dans toute la chaîne de valeur.

Objectif stratégique 4: Veiller à la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires plus efficaces et plus ouverts aux niveaux local, national et international

20. La priorité régionale correspondante est d'encourager la production agricole et le développement rural (priorité B). Aux niveaux régional et mondial, de nombreux pays enregistrent des niveaux croissants de pertes et de gaspillage alimentaires et refusent souvent de reconnaître le rôle important de leur réduction lorsqu'ils s'attaquent à l'insécurité alimentaire et à la faim. Selon les estimations, 1,3 milliard de tonnes de denrées alimentaires (soit près de 30 pour cent de la production alimentaire mondiale) sont perdues ou gaspillées chaque année. Les pertes de produits alimentaires sont dues principalement au mauvais fonctionnement des systèmes et des chaînes d'approvisionnement alimentaire, tandis que le gaspillage de nourriture est imputable aux détaillants, au secteur des services alimentaires et aux consommateurs qui jettent des denrées consommables et des restes de nourriture. Un effort collectif est donc nécessaire pour sensibiliser les esprits aux problèmes posés par ces pertes et ce gaspillage ainsi que leur impact. Il conviendra notamment de mettre en place une campagne «Save food» (réduire les pertes vivrières), de renforcer les capacités techniques et de développer une base de données concrètes pour faciliter l'élaboration de stratégies et de politiques permettant de traiter ces questions. En revanche, l'amélioration de la qualité des aliments et de leur salubrité ainsi que la formulation de normes associées et de cadres réglementaires pour assurer la sécurité sanitaire des aliments, répondre aux besoins des consommateurs et faciliter le commerce, sont autant d'éléments importants qui doivent être mis en œuvre.

21. Il importe également de renforcer les capacités des différents acteurs de la chaîne de valeur – petits exploitants, négociants, transformateurs, conditionneurs, exportateurs et détaillants – pour approvisionner les marchés locaux, nationaux et internationaux de manière compétitive et efficace. Le renforcement des capacités doit concerner la production (notamment la production biologique), la certification, les systèmes de garantie participative, la manipulation après la récolte, les questions de qualité et de sécurité sanitaire des aliments, l'agriculture sous contrat, la commercialisation directe, l'investissement et la finance nécessaires pour améliorer les chaînes de valeur.

Objectif stratégique 5: Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise.

22. Les priorités régionales correspondantes sont les suivantes: améliorer les capacités pour répondre aux menaces et urgences agricoles et alimentaires (priorité D) et faire face aux impacts du changement climatique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle (priorité E). La fréquence des catastrophes naturelles (par exemple, les inondations et les sécheresses), qui a doublé dans la région au cours des dix dernières années, est une des conséquences négatives du changement climatique. Ces catastrophes ont eu une incidence sur la production alimentaire et la stabilité des prix. Il convient donc de faciliter l'évolution de la réponse d'urgence associée à des mesures d'aide à court terme vers des programmes de réduction des risques de catastrophe, de préparation et de prévention concertés et à large base, afin d'atténuer l'impact à long terme des catastrophes sur la sécurité alimentaire et l'équilibre nutritionnel.

23. On note, en particulier, que le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (RAP) a apporté une aide directe aux activités liées à la réduction et la gestion des risques de catastrophe, et à l'adaptation au changement climatique dans la région, et qu'il a contribué au renforcement des capacités en matière de réduction des risques liés aux catastrophes dans l'agriculture au Cambodge et aux Philippines. Le travail effectué aux Philippines est intégré dans les interventions d'urgence menées actuellement pour faire face aux conséquences dévastatrices du typhon Haiyan. L'appui aux activités liées à la réduction et la gestion des risques de catastrophe a joué un rôle déterminant dans l'élaboration d'un plan d'action national pour traiter ces questions dans le secteur agricole de certains pays, notamment le Cambodge, les Philippines et la République démocratique populaire lao. Ce plan serait étendu à d'autres pays.

24. Le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique encourage l'adoption d'une agriculture de conservation pour améliorer l'intensification et la viabilité du système de production et l'intégrer dans son cadre de gestion des risques de catastrophe, qui lie les activités de relèvement et d'urgence aux activités d'assistance technique et de développement à long terme. Le Bureau pilote actuellement des projets d'agriculture de conservation en Indonésie et au Timor-Leste.

25. Au départ, le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique n'était pas chargé de mettre en œuvre le programme de Classification intégrée de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire, mais cette responsabilité lui a été transférée au cours de la période examinée afin qu'il puisse fournir un appui direct à des pays tels que le Pakistan et le Bangladesh. Ce changement a permis d'améliorer les systèmes d'alerte précoce et les systèmes de gestion des connaissances et donc de mieux planifier les programmes de sécurité alimentaire en cas de situations d'urgence. En outre, le Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières continue de contribuer aux systèmes d'alerte précoce, à la réduction des risques de catastrophe et aux interventions d'urgence dans l'ensemble de la région.

IV. Domaines d'action prioritaires dans la région pour 2014-2015 et au-delà

26. La FAO utilisera les priorités régionales pour recentrer ses activités dans la région et aider les Membres à réaliser les objectifs stratégiques⁶. L'accent sera mis sur quatre initiatives régionales et d'autres domaines d'action prioritaires pour la région, notamment le Pacifique Sud-Ouest.

Initiatives régionales

27. Durant l'exercice 2014-2015, les quatre initiatives régionales suivantes seront mises en œuvre, et l'accent sera mis sur plusieurs domaines d'action, comme indiqué ci-dessous:

A. L'initiative «Défi Faim zéro» en Asie et dans le Pacifique (OS 1) sera mise en œuvre en:

- 1) formulant (ou en concrétisant) la politique nationale de sécurité alimentaire;
- 2) perfectionnant les systèmes de mesure et de calcul de la sous-alimentation;
- 3) améliorant la nutrition infantile et en réduisant le retard de croissance.

B. L'initiative régionale sur le riz, phase II – La stratégie régionale sur le riz correspondant aux actions de suivi menées dans les pays (OS 2) sera mise en œuvre en:

- 1) améliorant la sécurité alimentaire et nutritionnelle grâce à la fourniture et l'utilisation effectives des biens et services écosystémiques découlant des systèmes et paysages agricoles fondés sur la riziculture;
- 2) réduisant la pauvreté grâce à l'adoption d'écosystèmes durables fondés sur la riziculture, d'une approche fondée sur la chaîne alimentaire et de meilleures options commerciales;
- 3) contribuant à la formulation et à l'exécution de stratégies nationales sur le riz pour que les riziculteurs et les consommateurs de la région Asie et Pacifique ne souffrent plus d'insécurité alimentaire, soient mieux nourris et plus prospères et bénéficient d'un secteur rizicole qui soit plus productif, plus efficace et plus durable sur le plan de l'environnement.

C. La croissance d'une économie «bleue» – La stratégie consistant à mettre en place une économie «bleue» en vue d'améliorer l'utilisation et la gestion équitables, productives et durables des ressources naturelles (OS 2) sera mise en œuvre en:

- 1) contribuant à une gestion durable des ressources naturelles grâce à l'amélioration de la gouvernance, des approches écosystémiques ainsi que des actions et des processus participatifs en vue d'optimiser l'exécution à tous les niveaux;
- 2) améliorant la situation des petits producteurs agricoles concernant la gouvernance et la propriété des ressources naturelles;

⁶ http://www.fao.org/fileadmin/templates/rap/files/meetings/32nd_APRC_Web_Annex_.pdf

- 3) intensifiant durablement la production alimentaire en vue de réduire la pauvreté, d'augmenter les rendements des ressources et d'améliorer la nutrition des communautés rurales, littorales et riveraines;
- 4) contribuant à la gestion des questions transfrontières (par exemple, la gestion de l'eau, les pêches, les ravageurs des forêts et la santé animale) et à l'adaptation au changement climatique.

D. La stratégie de développement de chaînes de valeur locales pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans les États insulaires du Pacifique (OS 4) consiste en priorité à aider les institutions du Pacifique et les partenaires nationaux à réduire leur dépendance à l'égard des importations de produits alimentaires en:

- 1) favorisant l'élaboration de cadres réglementaires et politiques pour resserrer les liens entre le secteur agricole, les marchés nationaux et le secteur du tourisme et, le cas échéant, améliorer l'accès des petits producteurs aux marchés d'exportation de niche;
- 2) améliorant les possibilités de participer à l'élaboration des normes internationales en matière de sécurité sanitaire des aliments, de santé animale et végétale, et en facilitant la mise au point de systèmes nationaux de contrôle de la conformité aux normes obligatoires qui sont fondées sur des directives et recommandations internationales, aux normes du secteur privé, ou à d'autres normes de qualité exigées par les marchés;
- 3) renforçant les capacités de recueillir, d'intégrer, d'analyser et de diffuser des informations sur l'alimentation, la nutrition et les ressources naturelles afin d'améliorer le suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'incidence des politiques et des interventions dans le domaine agricole;
- 4) contribuant à l'élaboration de stratégies permettant aux différents acteurs de la chaîne de valeur de créer davantage de chaînes de valeur ouvertes et durables.

Priorités au-delà de l'exercice 2014-2015

28. En ce qui concerne la portée du Programme de développement pour l'après-2015, un certain nombre de questions transversales ont été proposées à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), qui s'est tenue au Brésil en 2012, afin d'intégrer les messages suivants dans la prochaine série d'objectifs liés à la sécurité alimentaire et la nutrition:

- Le développement durable ne peut être concrétisé que si la faim et la malnutrition sont éradiquées.
- La vision de Rio exige que les systèmes de consommation et de production alimentaire produisent plus avec moins.
- La transition vers un avenir durable impose une modification fondamentale des modes de gouvernance de l'alimentation et de l'agriculture, ainsi qu'une répartition équitable des coûts et des avantages qui en découlent.

29. En conséquence, la vision de la FAO pour Rio+20 et au-delà peut se résumer ainsi: «*en finir avec la faim et engager la transition vers des systèmes agro-alimentaires durables*». L'Organisation concentrera donc son action sur les trois domaines suivants, qui sont prioritaires dans la région:

- 1) **L'éradication de la faim et l'amélioration de la nutrition humaine:** en mettant l'accent sur l'accès équitable aux ressources, l'emploi et les revenus, les petits producteurs et les travailleurs sans terres, les personnes qui souffrent de la faim chronique, et sur la mise en place d'une approche ciblée et de filets de sécurité sociale.
- 2) **La création de systèmes de consommation et de production alimentaires durables:** en insistant sur la réduction des pertes de produits alimentaires et le gaspillage des ressources, en investissant dans chaque étape de la chaîne alimentaire, en encourageant l'intensification agricole durable dans tous les systèmes de production alimentaire, et en favorisant une agriculture adaptée à l'évolution des climats et moins consommatrice d'énergie.
- 3) **La promotion d'une gouvernance plus ouverte et efficace:** en donnant la priorité à des mécanismes de gouvernance souples, nationaux et ouverts, à des politiques rigoureuses et des institutions fiables, et à une répartition équitable des coûts et des avantages de la transition.

30. La FAO portera également son action sur les six engagements qui concernent tout particulièrement cette région, à savoir: a) accélérer le rythme pour éradiquer la faim et la nutrition; b) utiliser les directives volontaires concernant: le droit à une alimentation adéquate et une gouvernance foncière responsable; c) appuyer les efforts de toutes les parties prenantes pour intégrer les objectifs liés à l'environnement et à la sécurité alimentaire dans les domaines des pêches et des forêts; d) assurer une répartition équitable des coûts et des avantages de la transition vers des modes de consommation et de production durables, protéger les moyens d'existence des populations et faciliter l'accès aux ressources; e) adopter des approches intégrées pour gérer des objectifs multiples et lier les sources de financement; et f) mettre en œuvre des réformes de la gouvernance pour améliorer la transparence, la participation et la responsabilisation.

31. En réponse à la demande du Secrétaire général de l'ONU relative au Programme de développement pour l'après-2015, le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau chargé de cette question souligne que le programme pour l'après-2015 doit tenir compte des cinq grandes réorientations transformatrices suivantes: a) ne laisser personne de côté, b) placer le développement durable au cœur des débats, c) transformer les économies pour créer des emplois et favoriser un mode de croissance inclusif, d) construire la paix et créer des institutions efficaces, transparentes et responsables pour tous, et e) créer un nouveau partenariat mondial. Douze objectifs universels étaient présentés dans le rapport. Sur ces douze objectifs, l'objectif 5 vise explicitement à «assurer la sécurité alimentaire et l'équilibre nutritionnel» et comprend cinq cibles qui sont parfaitement alignées sur l'initiative «**Défi Faim zéro**» lancée par le Secrétaire général de l'ONU. L'objectif 9 vise à «gérer les richesses naturelles de façon durable» et comprend trois cibles, tandis que l'objectif 1, «mettre fin à la pauvreté», comprend quatre cibles (voir ci-dessous), qui sont pour l'essentiel directement associées aux compétences et mandats techniques de la FAO, et s'appliquent à la présente région:

- 1) **Rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur le Programme de développement pour l'après-2015, objectif universel 5: Assurer la sécurité alimentaire et l'équilibre nutritionnel:** a) éradiquer la faim dans le monde et protéger le droit de toute personne à avoir accès à des aliments sains, nutritifs, en quantité suffisante et à des prix abordables, b) réduire les retards de croissance, l'émaciation et l'anémie chez les enfants de moins de cinq ans, c) augmenter la productivité agricole en mettant l'accent sur l'augmentation durable des rendements des petits exploitants et l'accès à l'irrigation, d) mettre en œuvre des pratiques agricoles et de pêche en mer ou en eau douce durables, et reconstituer tous les stocks halieutiques désignés à des niveaux viables, e) réduire les pertes après récolte et le gaspillage alimentaire.
- 2) **Rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur le Programme de développement pour l'après-2015, objectif universel 9: Gérer les richesses naturelles de façon durable:** a) protéger les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique d) réduire la déforestation et augmenter le reboisement, e) améliorer la qualité des sols, réduire l'érosion des sols et lutter contre la désertification, etc.
- 3) **Rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur le Programme de développement pour l'après-2015, objectif universel 1: Mettre fin à la pauvreté.** Cet objectif, qui est partiellement associé à la priorité de la FAO et qui est étroitement lié au nouvel Objectif stratégique n° 3 de la FAO (c'est-à-dire "Réduire la pauvreté rurale"), comprend les cibles suivantes: a) réduire à zéro le nombre de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour, b) augmenter le nombre de femmes et d'hommes, de communautés et d'entreprises ayant un droit garanti à la propriété foncière ou autre c) offrir à la population pauvre et vulnérable un régime de protection sociale et d) accroître la résilience aux catastrophes naturelles et réduire le nombre de décès causés par celles-ci.

V. Orientations demandées à la Conférence régionale

32. La Conférence régionale joue un rôle décisif dans les orientations qui sont fournies au Secrétariat sur les priorités à mettre en œuvre dans la région Asie et Pacifique.

33. Afin de pouvoir façonner les priorités de la FAO avec le maximum d'impact pour l'exercice actuel et les exercices futurs, la Conférence régionale est invitée à:

- prendre note des principales actions menées par la FAO pour traiter les priorités régionales en 2012-2013, notamment les actions entreprises en réponse aux recommandations formulées lors de la session précédente;
- approuver la pertinence des priorités de travail de la FAO dans la région, telles qu'indiquées aux paragraphes 15 à 25;
- approuver les domaines d'action prioritaires dans la région pour 2014-2015 et au-delà, tels qu'ils sont décrits à la section IV (paragraphes 26-31), et appuyer les quatre initiatives régionales présentées au paragraphe 26, afin que les activités de la FAO aient un impact maximum dans les pays.
- donner un avis sur les nouveaux enjeux qui devront être pris en compte lors de l'élaboration des programmes futurs.

Annexe 1: Cadre de résultats de la FAO – Principales composantes du Cadre stratégique révisé 2010-2019 et du Plan à moyen terme 2014/2017 (voir page 12 du document C2013/3)

Vision de la FAO

Un monde libéré de la faim et de la malnutrition, dans lequel l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer le niveau de vie de tous, en particulier des plus pauvres, d'une façon durable sur les plans économique, social et environnemental.

Les trois objectifs mondiaux des États Membres:

- éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition et à bâtir progressivement un monde offrant à tous la possibilité de disposer à tout moment d'une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires et de mener ainsi une vie saine et active;
- éliminer la pauvreté et favoriser le progrès social et économique pour tous en augmentant la production alimentaire, en favorisant le développement rural et en promouvant des moyens d'existence durables;
- gérer et utiliser de manière durable les ressources naturelles, y compris la terre, l'eau, l'air, le climat et les ressources génétiques, pour le bien des générations présentes et futures.

Objectifs stratégiques

- 1) Contribuer à l'éradication de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.
- 2) Intensifier et améliorer de manière durable l'apport de biens et de services issus de l'agriculture, de la foresterie et des pêches.
- 3) Réduire la pauvreté rurale.
- 4) Veiller à la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires plus ouverts et plus efficaces aux niveaux local, national et international.
- 5) Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise.

Objectif supplémentaire

Qualité, connaissances et services techniques.

Thèmes transversaux

Sexe.
Gouvernance.

Fonctions essentielles

- 1) Apporter un appui aux pays dans l'élaboration et la mise en œuvre d'instruments normatifs, tels que accords internationaux, codes de conduite et normes techniques.
- 2) Rassembler, analyser et contrôler les données et l'information dans les domaines relevant du mandat de la FAO et en améliorer l'accès.
- 3) Favoriser, promouvoir et faciliter le dialogue sur les politiques aux niveaux mondial et régional et au niveau des pays.
- 4) Orienter et appuyer le renforcement des capacités aux niveaux national et régional pour l'élaboration, la mise en œuvre, le contrôle et l'évaluation de politiques, d'investissements et de programmes fondés sur des données factuelles.
- 5) Donner des avis et fournir un appui concernant les activités qui permettent de rassembler et de diffuser les connaissances, les technologies et les bonnes pratiques relevant du mandat de la FAO et d'en améliorer l'assimilation.

- 6) Faciliter la création de partenariats entre les gouvernements, les partenaires de développement, la société civile et le secteur privé, en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de l'agriculture et du développement rural.
- 7) Mener des actions de sensibilisation et de communication aux niveaux national, régional et mondial dans les domaines relevant du mandat de la FAO.

Objectifs fonctionnels

- Activités de diffusion.
- Technologies de l'information.
- Gouvernance, contrôle et direction de la FAO.
- Administration efficiente et efficace.

Annexe 2: Réalisations de la FAO dans la région Asie-Pacifique durant la période 2012-2013

Réalisations liées aux cinq priorités régionales (voir également la note de bas de page n° 5 à la page 3)

A. Renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle: Les besoins régionaux traités par la FAO étaient liés aux augmentations et à l'instabilité des prix des produits alimentaires. Ces prix ont légèrement reculé depuis quelques années. Ils restent cependant à un niveau élevé, en termes réel et nominal, par rapport aux prix enregistrés il y a dix ans. L'instabilité des prix des produits alimentaires est un des problèmes nouveaux qui dépendent de nombreux facteurs comme les prix élevés du pétrole brut, l'impact des catastrophes naturelles, les restrictions frappant les exportations et d'autres mesures de politiques visant les pays exportateurs, ainsi que le manque d'informations fiables sur les marchés résultant de la spéculation et des achats dictés par la panique, etc. Plusieurs consultations à haut niveau ont été organisées et les États membres de la région sont mieux armés pour faire face à ces situations à l'avenir. Des efforts considérables ont été déployés pour mener des actions d'information et de sensibilisation sur l'importance d'une bonne nutrition et le rôle crucial du secteur agricole et alimentaire dans la réduction de la malnutrition. Des consultations à haut niveau, des réunions ainsi que des dialogues sur les politiques ont été organisés à ce sujet aux niveaux national et régional. Un appui a été fourni pour intégrer la question de la nutrition dans le Cadre intégré de la sécurité alimentaire de l'ANASE et son plan d'action stratégique sur la nutrition. La FAO est intervenue dans différentes instances pour promouvoir les aliments forestiers et souligner l'importance des aliments autochtones et sous-utilisés dans la réduction de la pauvreté, de la faim et l'amélioration de la nutrition.

Le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique est intervenu à des titres divers pour aider les États membres à s'adapter au niveau élevé et à l'instabilité des prix des denrées alimentaires en 2012-2013 et à gérer cette situation.

- Une consultation régionale à haut niveau sur les politiques à mettre en œuvre pour répondre aux prix élevés des denrées alimentaires dans la région Asie et Pacifique s'est tenue à Bangkok les 1 et 2 octobre 2012, avec la participation de partenaires tels que la Banque asiatique de développement, la FAO, le FIDA et le PAM. Plus de 120 participants de 20 pays ont assisté à cette consultation, dont dix ministres et vice-ministres de l'agriculture. Les participants ont conclu la réunion en adoptant une série d'actions à mener aux niveaux national et régional pour aider les pays membres à répondre efficacement à la forte augmentation des prix des denrées alimentaires.
- Le Bureau publie également un document mensuel intitulé *Asia-Pacific Food Price and Policy Monitor*. Cette publication analyse périodiquement les prix de plusieurs produits consommés dans les États membres ainsi que les politiques nationales liées à l'agriculture et l'alimentation. Dans le cadre de sa contribution au projet «Analyse des décisions en matière de politiques alimentaires et agricoles» (FAPDA), le Bureau a collaboré avec le Système d'information pour la sécurité alimentaire de l'ANASE en ce qui concerne le partage d'informations sur les politiques et les prix nationaux et le renforcement des capacités d'utilisation de l'outil du FAPDA pour l'analyse des politiques. Le Bureau a également fourni une contribution régionale au rapport 2013 du FAPDA intitulé *Food and Agriculture Policy Decisions: Trends, Emerging Issues and Policy Alignments since the 2007/08 Food Security Crisis*.

Les États membres de la région sont donc mieux armés pour faire face à ces situations à l'avenir.

B. Promouvoir la production agricole et le développement rural: Les besoins régionaux traités par la FAO étaient liés aux principaux obstacles à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans la région, qui a été touchée par la stagnation de la productivité des principales cultures céréalières, notamment le riz et le blé. Les États membres de la région ont pu tirer profit de plusieurs études importantes et de l'organisation de consultations et de réunions à haut niveau. Parmi les principales conclusions de certaines de ces réunions, on citera: la formulation d'une stratégie régionale de développement du secteur de la noix de coco en Asie et dans le Pacifique; et le lancement de la campagne «Save Food» en Asie et dans le Pacifique par un communiqué approuvé par les 155 participants provenant des 22

pays de la région. Une attention particulière a été accordée aux grandes cultures vivrières dans la région, comme en témoigne l'adoption de l'Initiative régionale sur le riz ainsi que des stratégies nationales axées sur cette céréale dans la région. La création d'emplois décents et productifs pour les ruraux pauvres joue un rôle crucial car elle permet de réduire la pauvreté et de donner les moyens aux pauvres d'acheter des aliments nutritifs et adéquats. Des efforts ont été faits pour réduire la faim et la pauvreté rurale en augmentant les revenus non-agricoles et extra-agricoles et en diversifiant les moyens d'existence. Dans le cadre de l'interdisciplinarité, la FAO, en collaboration avec d'autres institutions du système des Nations Unies, a contribué à améliorer les moyens d'existence et à élaborer un cadre stratégique pour la sécurité alimentaire et le développement des moyens d'existence. Elle a pu ainsi aider les gouvernements à mettre en œuvre, au niveau national, le modèle intégré de programme pour améliorer les moyens d'existence.

Sur le plan régional, la FAO s'est associée à l'Initiative pour un socle de protection sociale et noué un partenariat étroit avec l'OIT, qui s'est traduit par un plan d'action conjoint qui traite d'enjeux et de problèmes importants liés au travail décent, au travail des enfants dans l'agriculture et les pêches, à l'emploi rural et à la protection sociale. Le plan d'action conjoint s'efforce également d'intégrer dans les activités de la FAO les préoccupations liées à l'emploi rural et au travail décent et recommande à cet effet de créer des liens avec les bureaux de terrain de l'OIT, de faciliter les partenariats et de recenser les synergies. Des projets conjoints ont été formulés en République démocratique populaire lao et en Indonésie en vue de traiter la question de la création d'emplois décents pour améliorer la sécurité alimentaire et promouvoir le développement durable du milieu rural. Étant donné l'importance de la protection sociale dans la région et de la nécessité de créer des liens plus étroits avec l'emploi rural et l'agriculture, l'OIT et la FAO organisent une consultation régionale en 2014 en vue d'élaborer un cadre institutionnel régional pour coordonner la protection sociale, l'emploi rural et l'agriculture, et élaborer des recommandations générales.

C. Améliorer la gestion et l'utilisation équitables et durables des ressources productives et des ressources naturelles: Les besoins régionaux traités par la FAO étaient liés à la pression croissante qui s'exerce sur les terres et l'eau. D'ici 2050, les terres arables devraient s'accroître de près de 70 millions d'hectares, soit moins de 5 pour cent à l'échelle mondiale. En Asie, l'extension sera très faible, et la superficie des terres arables dans certains pays asiatiques a déjà commencé à diminuer. Par ailleurs, la dégradation des terres et l'érosion du sol s'accentuent rapidement dans la région tandis que les terres arables sont converties et utilisées à d'autres fins. La rareté de l'eau est un des plus gros problèmes posés à l'agriculture et à la production alimentaire dans la région. La compétition pour les ressources naturelles, notamment les terres et l'eau pour les cultures vivrières et d'autres utilisations comme les cultures bioénergétiques, devrait s'intensifier, d'autant que la production de biocarburants devrait doubler au cours de la prochaine décennie. Plusieurs recommandations importantes ont été adoptées par les États membres de la région dans le cadre des consultations d'experts techniques de la FAO et des conclusions des commissions techniques régionales.

D. Renforcer les capacités pour faire face aux menaces et situations d'urgence agricoles et alimentaires: Les besoins régionaux traités par la FAO étaient liés à la nécessité de faciliter l'évolution de la réponse d'urgence associée à des mesures d'aide à court terme vers des programmes de réduction des risques de catastrophe, de préparation et de prévention concertés et à large base afin d'atténuer l'impact à long terme des catastrophes sur la sécurité alimentaire et l'équilibre nutritionnel. La FAO a aidé les États membres à améliorer la capacité des régions à réduire et gérer les risques de catastrophe, à être préparées aux catastrophes naturelles et à apporter une réponse d'urgence efficace en intervenant dans les domaines suivants: renforcement des systèmes de gestion de l'information et des communications; planification stratégique pour mettre en œuvre la réduction et de la gestion des catastrophes et des risques en collaboration et en partenariat avec d'autres organisations (par exemple, une coordination interinstitutionnelle efficace pour prévenir et contrôler les maladies animales et zoonotiques); évaluation des approches et des meilleures pratiques en matière d'assurances récolte, d'aquaculture et de pêche; fourniture d'un appui technique et d'un soutien au renforcement des capacités liées aux systèmes de contrôle des aliments et de sécurité biologique conformes aux exigences internationales; et augmentation de la productivité des petites exploitations et de leur

capacité de résistance aux risques liés à la production afin d'améliorer les filets de protection des petits agriculteurs, des éleveurs et des pêcheurs. A l'heure actuelle, la FAO apporte son appui à 15-20 projets (tant régionaux que nationaux) dans divers pays de la région Asie et Pacifique, dans les domaines de la sécurité alimentaire et des normes. Les projets concernent notamment certains aspects législatifs et réglementaires, les initiatives adoptées en matière de politiques, les systèmes d'inspection et de certification fondés sur l'analyse des risques, les installations et les méthodes de test, le renforcement de la sécurité sanitaire des aliments dans les chaînes de valeur, notamment celles qui sont liées à l'horticulture, ainsi que la sécurité sanitaire des aliments vendus sur la voie publique. Plusieurs questions importantes ont été traitées dans le cadre de projets, d'ateliers, de consultations ou de formations organisés sur le plan régional, dans les domaines suivants: élaboration de politiques de sécurité sanitaire des aliments, contribution à la mise en place de mécanismes de coordination entre les ministères et les départements dans les pays, sûreté du secteur du commerce alimentaire de détail, renforcement des activités d'établissement des normes alimentaires et de la participation aux activités du Codex, traçabilité, planification des interventions d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments, analyse des risques, bonnes pratiques agricoles, notamment les aspects liés à la certification et l'homologation, le renforcement des inspections et des tests, etc.

E. S'adapter à l'impact du changement climatique sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition: Les besoins régionaux traités par la FAO étaient liés notamment au changement climatique et à la fréquence des catastrophes naturelles et leurs conséquences négatives (inondations, sécheresses, etc.) dans les secteurs des forêts, des pêches et d'autres ressources naturelles. Cette évolution impose de mener des actions en vue d'adopter une approche écosystémique et des mesures d'adaptation et d'atténuation. Les États membres ont bénéficié d'une aide pour intégrer les questions d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets dans les stratégies favorisant l'agriculture et le développement rural, ainsi que les pratiques qui permettent au monde agricole de s'adapter aux effets négatifs du changement climatique. Parmi les principales réalisations, on notera des études régionales sur: un cadre analytique pour la sécurité alimentaire et les bioénergies, qui aidera les décideurs à gérer les arbitrages liés au développement des bioénergies ainsi que la compétition entre celles-ci et la sécurité alimentaire; les bioénergies renouvelables en Asie pour améliorer la capacité d'adaptation à la forte augmentation des prix des produits alimentaires en Asie et au changement climatique; des études nationales sur: l'appui aux politiques relatives à l'adaptation au changement climatique dans le secteur agricole en Thaïlande; «les effets du changement climatique sur les rendements en riz en République démocratique populaire lao», ce qui a permis de collecter des informations et des connaissances qui serviront aux décideurs à mieux gérer les risques climatiques pour le secteur du riz et à recenser les besoins d'adaptation; l'évaluation des besoins bioénergétiques pour examiner les sources, les politiques, les lacunes et les différentes utilisations de ces énergies, ce qui exige d'améliorer la compréhension technique ainsi que les relations interdépendantes entre les objectifs liés aux bioénergies et ceux de la sécurité alimentaire; la gestion durable des déchets de bambous issus des plantations et réutilisables pour la production de bioénergies en Thaïlande; et enfin des ateliers/forums régionaux sur: les services climatologiques au niveau national pour les pays les moins avancés en Asie et dans Pacifique; la parité hommes-femmes/l'agriculture intelligente face au climat/la sécurité alimentaire et le changement climatique/l'agriculture intelligente face au climat dans l'ANASE.

Domaines d'action prioritaire dans les CPP, par pays, et leurs liens avec les priorités régionales et mondiales de la FAO

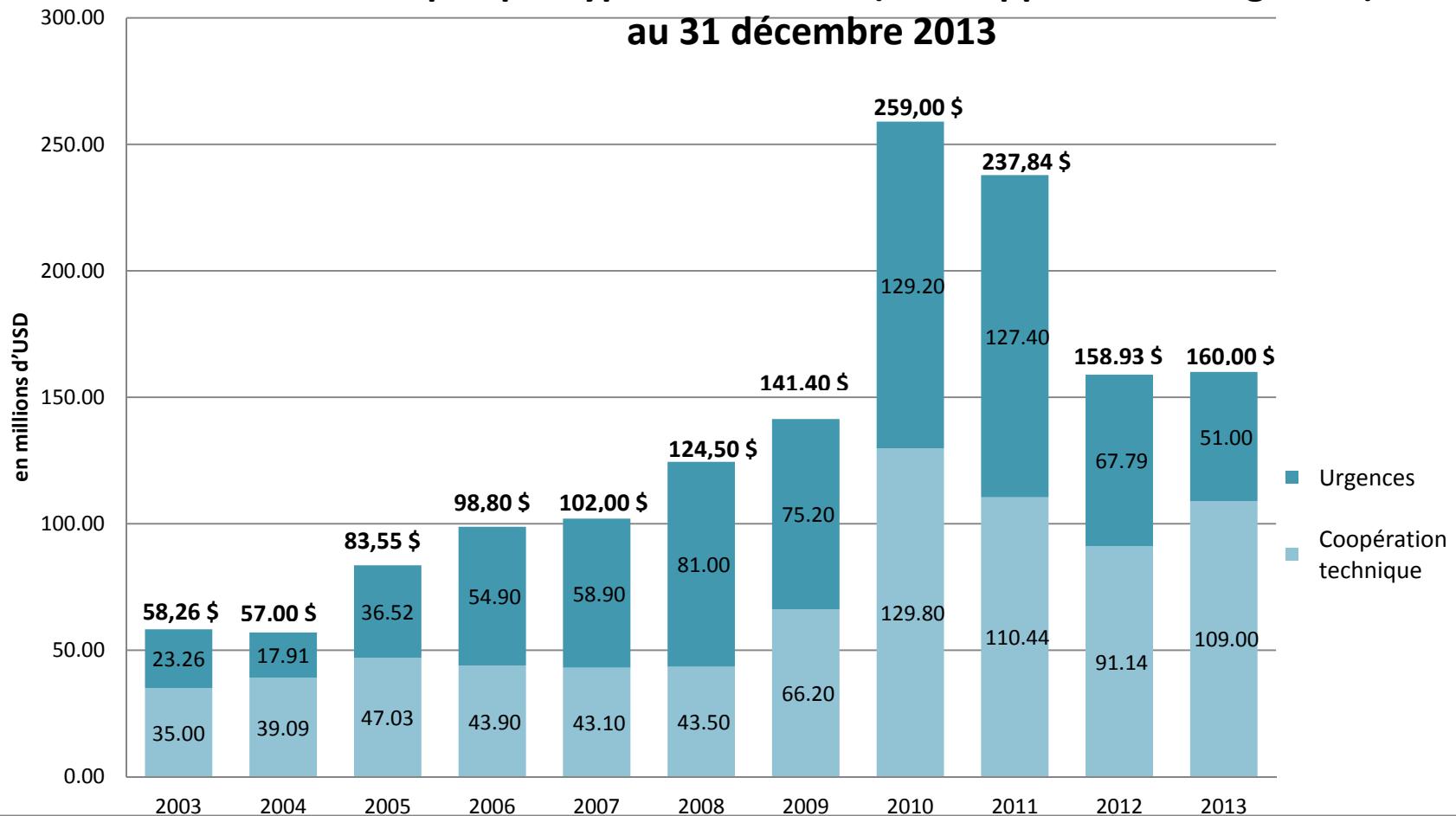
| | Domaines prioritaires | Pays | Nombre de pays |
|---|--|--|----------------|
| 1 | Conservation et gestion des ressources naturelles (y compris les terres, l'eau et les forêts) [OS 2] [PR C] | AFG, BGD, BHU, CMB, CPR, DRK, LAO, MON, MYA, NEP, PNG, PHI, SRL, THA, TIL | 15 |
| 2 | Adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets: gestion des risques de catastrophe / préparation aux situations d'urgence] [PR D/E] | AFG, BGD, BHU, CMB, CPR, DRK, LAO, MYA, NEP, PAK, PNG, PHI, SAPA, THA, VIE | 15 |
| 3 | Promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle [OS 1] [PR A] | AFG, BGD, CMB, CPR, DRK, LAO, MDV, MYA, NEP, PAK, PHI, THA, TIL, VIE | 14 |
| 4 | Atténuation de la pauvreté, promotion des moyens d'existence, etc. [OS 3] [PR A/B] | AFG, BGD, CMB, CPR, DRK, LAO, MDV, MYA, NEP, PAK, PHI, THA, TIL, VIE | 14 |
| 5 | Techniques après récolte / Réduction du gaspillage de nourriture / développement du secteur agroalimentaire (y compris les chaînes de valeur) / commercialisation / sécurité sanitaire des aliments / normes sanitaires et phytosanitaires [OS 4] [PR B] | BGD, BHU, INS, LAO, MDV, MON, NEP, PNG, SAPA, TIL | 10 |
| 6 | Augmentation de la productivité agricole (cultures, élevage, pêches et forêts) / Recherche et vulgarisation agricoles, et autres services d'appui [OS 2] [PR B] | AFG, BGD, CMB, DRK, MDV, MON, MYA, PAK, PHI, VIE | 10 |
| 7 | Appui aux politiques / cadre réglementaire / commerce / commercialisation / systèmes de gestion de l'information / statistiques, etc. [OS 1 / OS 4 / OS 6 (statistique)] | AFG, BGD, BHU, CMB, IND, INS, NEP, PNG, SAPA, THA | 9 |

THÈMES TRANSVERSAUX

| | | | |
|---|---|---|----|
| A | Équité hommes-femmes | Les cadres de programmation par pays et les cadres nationaux sur les priorités à moyen terme des 21 pays de la région ont intégré la question de l'égalité entre les sexes. | 21 |
| B | Renforcement / développement des capacités (ressources humaines et institutions) [OS 1] | AFG, BGD, BHU, IND, INS, DRK, MYA, PAK, PNG, THA, TIL | 10 |

Exécution du programme de terrain de la FAO dans la région Asie-Pacifique

Exécution totale du programme de terrain du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, par type d'assistance (développement et urgences), au 31 décembre 2013



(Source: FAO-FPMIS) Note: Le chiffre de l'exécution pour 2013 est une estimation provisoire dont la précision est de ±3 pour cent.

Annexe 3: Proposition de budget par objectif stratégique/fonctionnel et par région, 2014-2015 (en milliers d'USD)

| Chapitre | Siège/monde | | Afrique | | Asie et Pacifique | | Europe et Asie centrale | | Amérique latine et Caraïbes | | Proche-Orient | | Total | | |
|------------------|---------------------------------------|----------------------|---------------------------------------|----------------------|---------------------------------------|----------------------|---------------------------------------|----------------------|---------------------------------------|----------------------|---------------------------------------|----------------------|---------------------------------------|----------------------|------------------|
| | Ouvertu- re de crédits nette | Extrabud- gétaire | Total |
| 1 | 42 663 | 32 059 | 19 586 | 33 543 | 7 054 | 32 470 | 5 358 | 3 350 | 11 401 | 45 843 | 8 555 | 5 494 | 94 617 | 152 759 | 247 376 |
| 2 | 103 948 | 86 857 | 39 139 | 52 037 | 18 546 | 66 080 | 6 010 | 8 107 | 19 929 | 31 679 | 11 109 | 26 399 | 198 681 | 271 160 | 469 841 |
| 3 | 39 730 | 10 332 | 7 107 | 17 317 | 5 186 | 11 796 | 2 926 | 5 229 | 5 426 | 9 415 | 1 768 | 362 | 62 142 | 54 450 | 116 592 |
| 4 | 78 849 | 52 195 | 15 571 | 29 524 | 8 055 | 21 490 | 2 174 | 1 954 | 5 917 | 25 490 | 4 650 | 193 | 115 217 | 130 846 | 246 063 |
| 5 | 20 330 | 38 540 | 6 785 | 378 015 | 3 583 | 240 756 | 1 309 | 19 133 | 3 237 | 63 001 | 2 662 | 55 842 | 37 905 | 795 287 | 833 192 |
| 6 | 52 284 | 92 | 631 | | 403 | | 421 | | 591 | | 416 | | 54 746 | 92 | 54 838 |
| 7 - PCT | 24 771 | | 43 698 | | 26 390 | | 11 159 | | 19 767 | | 8 936 | | 134 721 | | 134 721 |
| 8 | 52 734 | 1 039 | 725 | | 3 277 | 20 | 5 928 | 385 | 1 101 | | 947 | | 64 712 | 1 445 | 66 157 |
| 9 | 32 265 | 4 | 946 | | 387 | | 526 | | 766 | | 610 | | 35 501 | 4 | 35 505 |
| 10 | 64 194 | 5 744 | 3 357 | 8 222 | 3 839 | 2 419 | 2 010 | 1 689 | 2 467 | 537 | 4 346 | 5 250 | 80 213 | 23 861 | 104 074 |
| 11 | 52 531 | 4 675 | 3 795 | 638 | 6 212 | 18 | 12 528 | 647 | 4 793 | 1 301 | 1 833 | | 81 691 | 7 278 | 88 969 |
| 12 - Imprévus | 600 | | - | | - | | - | | - | | - | | 600 | | 600 |
| 13 - Dép. équip. | 21 886 | | - | | - | | - | | - | | - | | 21 886 | | 21 886 |
| 14 - Sécurité | 23 017 | 181 | - | | - | | - | | - | | - | | 23 017 | 181 | 23 198 |
| Total | 609 802 | 231 719 | 141 341 | 519 295 | 82 931 | 375 049 | 50 347 | 40 495 | 75 394 | 177 265 | 45 831 | 93 539 | 1 005 648 | 1 437 363 | 2 443 012 |

Notes explicatives: Crédits ouverts nets = Ouverture de crédits nette telle qu'approvée par le Conseil de la FAO en décembre 2013 (CL 148/3, annexe 3).

Extrabudgétaire= Estimation des besoins en contributions volontaires telle que présentée à la Conférence de la FAO (C 2013/3, annexe III).

